

	DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE	Numéro de l'acte	2023-1104 STDDKB
		Nature de l'acte	Décision
		Matière de l'acte	1.1.

OBJET : ACQUISITION DE VETEMENTS, CHAUSSURES, EPI POUR LE PERSONNEL COMMUNAL – ANNEE 2023 RECONDUCTIBLE 2024, 2025 ET 2026

Le Maire de la Ville de Longuenesse,

Vu,

- l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire le règlement de certaines affaires,
- le Code de la Commande Publique,
- la délibération du 23 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment en matière de marchés publics,

CONSIDERANT,

- la nécessité de répondre aux besoins de la collectivité en matière de fourniture de vêtements, chaussures, EPI pour le personnel communal

DECIDE

Article unique : de confier aux sociétés :

- PROLIANS BOSSU CUVELIER sise 326 rue de Berzin – CRT 2 – 59812 LESQUIN le lot 1 – vêtements de travail pour le personnel technique pour un montant de 1 268.84 € HT,
- PROLIANS BOSSU CUVELIER sise 326 rue de Berzin – CRT 2 – 59812 LESQUIN le lot 2 – vêtements de travail pour le personnel des écoles et de restauration scolaire municipale pour un montant de 4 348.07 € HT,
- VELTIS sise 53 avenue des Gobelins – 75013 PARIS le lot 3 – chaussures pour le personnel technique pour un montant de 3 327.25 € HT,
- BIA sise ZAC Marcel Doret – 3 rue Louis Bréguet – BP 55 – 62101 CALAIS cédex le lot 4 – chaussures pour le personnel des écoles et de cantine pour un montant de 2 751.40 € HT,
- PROLIANS BOSSU CUVELIER sise 326 rue de Berzin – CRT2 – 59812 LESQUIN le lot 5 – EPI pour le personnel technique pour un montant de 2 968.36 € HT,
- BIA sise ZAC Marcel Doret – 3 rue Louis Bréguet – BP 55 – 62101 CALAIS Cédex le lot 6 – EPI pour le personnel des écoles et de la cantine pour un montant de 482.81 € HT,

le marché d'acquisition de vêtements, chaussures, EPI pour le personnel communal pour l'année 2023 reconductible 2024, 2025 et 2026 et de signer toutes les pièces découlant de ce marché et notamment ceux afférents à son exécution (bordereau de prix, bon de commande, etc...).

Fait à Longuenesse, le 27 décembre 2023



Le Maire,

Christian COUPEZ

Publiée le 28/12/2023

Accusé de réception en préfecture
062-216205252-20231227-2023-1104-AI
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023